

LA LETTRE S

#61 / Actualité du Siéml / Février 2021

SIÉML
Syndicat Intercommunal
d'énergies de Maine-et-Loire



ÉDITO

France Relance, c'est 100 milliards d'euros qui vont devoir irriguer les territoires. L'État a dépêché de jeunes hauts fonctionnaires dont la mission est, selon les mots de la ministre de la Transformation et de la Fonction publique, « de débloquer, de s'assurer que quand on décide à Paris, il se passe quelque chose sur le terrain ». Parmi les objectifs prioritaires figurent les actions favorisant la transition énergétique. Cela se traduit dans les subventions exceptionnelles de la DSIL et de la DETR qui seront attribuées cette année aux communes et intercommunalités. Oui mais voilà, le bloc local, c'est aussi les syndicats. Ils œuvrent dans l'ombre, activement, en faveur de la mutualisation intelligente des politiques publiques environnementales. Or, ils sont savamment tenus à l'écart des aides précitées pour des raisons de pure formalisme juridique (respect du principe de spécialité et d'exclusivité). Des paradigmes vieux d'un quart de siècle dictent encore la conduite des services déconcentrés de l'État alors même que la transition nécessite l'engagement de tous les acteurs territoriaux, même si cet engagement représente un caillou dans le jardin administratif à la française. Avec une telle posture, je vous parie mon chapeau que dans moins de six mois, les mêmes services reviendront vers nous pour s'étonner qu'il n'y a pas assez de projets en Maine-et-Loire !

Jean-Luc Davy
président du Siéml

MOBILITÉ ÉLECTRIQUE EN MAINE-ET-LOIRE

BIENTÔT UNE DEUXIÈME VAGUE DE BORNES DE RECHARGE

L'État a annoncé 100 000 points de charge pour véhicules électriques d'ici deux ans. On en dénombre aujourd'hui environ 30 000, dont les deux tiers ont été déployés par des collectivités, au premier rang desquels les syndicats départementaux d'énergie. Fort de ce constat, le Siéml entend bien contribuer à cette deuxième vague de bornes de recharge.

2 fois plus de bornes Siéml à horizon 2023 ?

Une enveloppe d'1 M€ a été annoncée lors du débat d'orientations budgétaires. Ajoutée aux subventions de l'État, elle permettrait de densifier significativement le nombre de bornes exploitées par le syndicat. Dans le même temps, la loi d'orientation des mobilités prévoit un schéma directeur des infrastructures de recharges pour véhicules électriques (SDIRVE), dont les textes d'application n'ont toujours pas été publiés. La complexité d'un tel schéma, les ambiguïtés qui pèsent encore sur le niveau territorial opportun de pilotage et l'aspect partenarial qu'il implique entre les différents acteurs publics et privés, font qu'il n'est pas raisonnable de penser que ce SDIRVE puisse être adopté avant la fin de l'année.

Un déploiement 2.0 en trois étapes

Le Siéml doit donc penser son plan de déploiement 2.0 en amont du SDIRVE s'il veut être au rendez-vous de l'ambition fixée par l'État. Pour ce faire, plusieurs étapes sont prévues. La première étape consistera à valider dans le cadre du budget primitif pour 2021 l'enveloppe d'1 M€. Puis le syndicat partira à la chasse aux subventions publiques. Elles sont importantes car il ne faut pas oublier que le service de recharge est fortement déficitaire compte tenu de son utilisation encore marginale à ce jour. La troisième étape consistera, avant l'été 2021 si possible, à concevoir un programme départemental avec les partenaires locaux. Ce n'est qu'à la rentrée que nous pourrons aller vers les communes pour leur faire des propositions concrètes et ajuster si besoin notre programmation. Dans l'attente, les services du Siéml peuvent conseiller les communes les plus impatientes et délivrer si besoin des prescriptions techniques de voirie.

LES BORNES DE RECHARGE EN FRANCE

31 206 points de recharge ouverts au public en France métropolitaine

93 % des bornes sont des bornes de recharges normales ⁽¹⁾

4 % des bornes de recharge rapide ⁽²⁾

3 % des bornes de recharge ultra rapide ⁽³⁾

11,6 véhicules électriques par point de charge en Région Pays de la Loire (7,9 en Bretagne, 11,1 en moyenne en France)

Sources : Avere France et Gireve

86 % des conducteurs de véhicules électriques et hybrides rechargeables ont déjà utilisé une borne de recharge publique

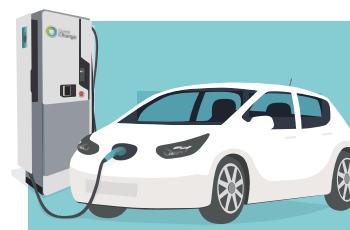
20 % des usagers de la recharge en itinérance ne sont pas satisfaits du service

Source : Afirev

⁽¹⁾ > 22 kVA

⁽²⁾ 22-150 kVA

⁽³⁾ > 150 kVA

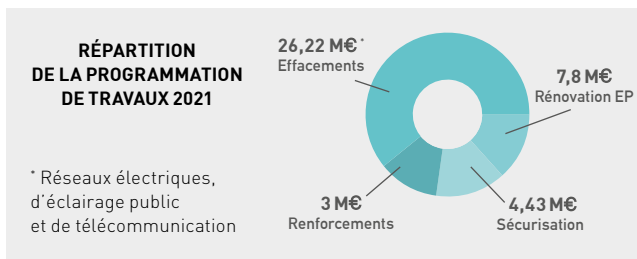


MAR. 9 MARS	Réunion du Bureau > Siéml
MAR. 30 MARS	Comité syndical (BP)
MAR. 6 AVRIL	Réunion du Bureau > Siéml
6 AU 22 AVRIL	Session de 9 réunions territoriales

PROGRAMMATION DE TRAVAUX 2021

41,45 M€ POUR LES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES

Le Siéml a validé la programmation élaborée à partir des besoins exprimés par les collectivités pour les travaux de renforcements, de sécurisation, d'effacements et d'éclairage public (exploitation et maintenance). Les projets retardataires seront traités sous réserves des opérations déjà inscrites sur liste d'attente et des budgets disponibles. À noter qu'après l'accompagnement du Territoire intelligent d'ALM par le Siéml en 2020 (effacement des réseaux et rénovation), une nouvelle thématique intègre la programmation : le déploiement des premières horloges connectées dans le cadre du plan stratégique EPU 2021-2026 (0,7M€).



STATION GNV/BIOGNV DE LASSE

CRÉATION DE LA SCIC BAUGEOIS VALLÉE ENR

La société coopérative d'intérêt collectif Baugeois Vallée énergies renouvelables (BVer) s'est constituée officiellement le 22 février. Elle regroupe la communauté de communes Baugeois Vallée, le Sivert - Syndicat de traitement des déchets, Alter Énergies, le bureau d'études Incub'Ethic, les porteurs du projet de méthanisation Noyant bio-Énergie et le Siéml autour du développement local des carburants alternatifs. Cette coopération de production, inédite dans son format et sa collégialité, porte le projet de construction d'une station d'avitaillement GNV sur la commune déléguée de Lasse. Son emplacement au cœur de l'écosystème industriel qui se développe actuellement autour de l'unité de valorisation énergétique de Lasse répond à une logique d'économie circulaire. Le Siéml est actionnaire à hauteur de 10 % de la SCIC et a lancé la délégation de service public qui permettra de raccorder en gaz de la zone d'activité de Lasse. Les travaux de la station devraient débuter au deuxième trimestre 2021 pour une mise en service en 2022 à destination des poids lourds et des voitures roulant au gaz naturel.

ENQUÊTE D'ATLANSUN SUR LE SOLAIRE

EXPRIMER VOS BESOINS D'ACCOMPAGNEMENT

Le réseau Atlansun lance une enquête sur la dynamique solaire dans les collectivités.

→ Consulter le [formulaire en ligne](#)

AIDE À L'ÉLECTRIFICATION RURALE (FACÉ)

LE MAINTIEN DES COMMUNES NOUVELLES

Plusieurs textes législatifs et réglementaires parus en fin d'année 2020 ont pour effet de maintenir les communes nouvelles dans le champ des aides à l'électrification rurale (Facé). Ces nouvelles dispositions protègent certaines communes des effets de seuil de population apparus du fait de leur transformation en commune nouvelle. L'ensemble de ces textes, très attendus par le Siéml, permettra au syndicat de continuer à bénéficier des subventions du Facé afin de continuer à moderniser le réseau de distribution publique d'électricité sur nos territoires ruraux, très concernés par le phénomène des communes nouvelles. Le Préfet a fixé par arrêté du 30 décembre 2020 la liste des communes relevant de l'électrification rurale.

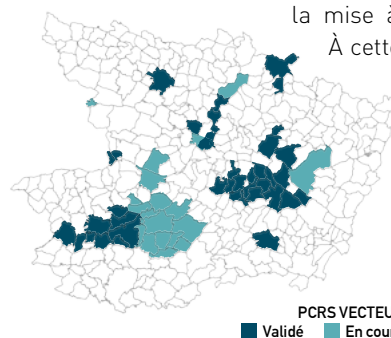
→ À consulter sur www.sieml.fr/face-2020

PLAN CORPS DE RUE SIMPLIFIÉ (PCRS)

POINT D'ÉTAPE ET PLATEFORME DÉDIÉE

Le Siéml poursuit la coordination du PCRS à l'échelle départementale. La représentation des réseaux enterrés de chaque exploitant sur un fond de plan mutualisé est indispensable pour le respect de la réforme « anti-endommagement » et la sécurisation des chantiers. À ce jour, le PCRS Image – orthophotoplan de précision 10 cm réalisé à partir de prises de vues aériennes – couvre la globalité du département (7200 km²). Le PCRS Vecteur totalise quasiment 2000 km et se poursuivra jusqu'en 2022 pour atteindre les 5500 km attendus. À noter que les collectivités gestionnaires de réseaux d'eau peuvent numériser leurs affluents d'eau (tampon, bouche à clé, grille-avaloir...) afin de mieux positionner leurs propres réseaux.

Comment accéder aux données ? Une plateforme de diffusion permet de visualiser et d'extraire les PCRS Vecteur et Image. Elle facilite le contrôle de la conformité des fichiers et de la charte graphique départementale des plans de récolement DAO. Ces derniers seront intégrés dans l'outil pour assurer la mise à jour du PCRS Vecteur.



À cette fin, les entreprises sont invitées à télécharger les données PCRS puis à transmettre, en fin de travaux, les plans de récolement au Siéml.

→ www.sig-sieml.fr

→ sig@sieml.fr